



# CLERCS DE NOTRE DAME DE REIMS

Service Diocésain

DIEU PREMIER SERVI

REIMS, le 6 février 2023,

Chers amis,

Aujourd'hui, nous sommes heureux de vous inviter à la récollection diocésaine organisée cette année pour nous permettre de nous retrouver dans la foi autour de notre engagement au service de l'autel.

Cette retraite aura comme fil conducteur notre thème d'année développé à l'occasion, en 2023, des 80 ans de la création de l'Association des clercs de Notre Dame de Reims, et proposé à toutes nos rencontres :

**« Il est fidèle, Celui qui vous appelle... »**

1 Thessaloniens 5, 24

Ce temps de formation sera assuré par le **Père Cyril GOGLIN**. Une équipe de grands clercs assurera l'encadrement et l'animation.

Ce temps fort aura lieu à l'**Ermitage Saint Walfroy (Ardennes)**, du **samedi après-midi (15h30) au dimanche après-midi (17h00), les 11 et 12 mars 2023 prochain.**

**Merci de donner vos réponses avant le 5 mars 2023**

Afin que les conditions les meilleures soient requises, nous limitons le nombre d'inscriptions à **80 participants** ce qui correspond à la capacité maximum du lieu qui nous accueille (*nous accueillons les jeunes à partir 8 ans révolus*).

Nous demandons à chacun de participer aux frais<sup>1</sup> à la hauteur de : **35 euros** ; malgré une augmentation des prix de l'Ermitage, nous maintenons le même montant de participation que l'an dernier !

Cette année encore nous aurons recours **au co-voiturage** en raison de l'envolée des prix des transports. Des départs seront organisés depuis Reims (10 euros), Rethel (8 euros) et Charleville Mézières (5 euros). Des précisions sur les horaires et lieux de départ seront données aux parents des inscrits, une semaine avant le week-end par courrier électronique. **Merci aux parents qui accepteront de se mobiliser !**

Nous vous rappelons qu'une partie peut être prise en charge par la paroisse ou votre groupe de clercs. Ce montant constitue un forfait qui ne nous permet pas de couvrir la totalité des dépenses. *Le solde sera donc pris en charge par le service diocésain des Clercs de Notre Dame.*

Les familles, qui peuvent donner davantage, nous permettrons d'équilibrer les dépenses : qu'elles en soient d'avance remerciées. Les familles qui inscrivent plusieurs enfants peuvent demander une aide.

Chaque clerc doit penser à emporter ses affaires de nuit (y compris des chaussons et un sac de couchage) et des affaires de toilette, de quoi écrire ainsi que son aube et sa croix pour la messe du dimanche, **sans oublier un pique-nique** pour le samedi soir.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter : **Xavier de MARSAC : 06 66 93 57 54**

Dans l'attente de vous retrouver nombreux, nous vous souhaitons une très bonne année 2023 : que tous, nous puissions devenir des véritables artisans de paix !

Bien cordialement,

*L'équipe diocésaine des Clercs de Notre Dame*

<sup>1</sup> Chèque à l'ordre de « **Clercs de Notre Dame de Reims** »